



Collectif *Quel Pont Pour Tilff ?*

collectifqppt@algo.be
www.algo.be/pont-tilff/

Communiqué

du 6 novembre 2007

Suite à la mise en demeure du Collège échevinal d'Esneux du 8 octobre 2007 relative à l'interdiction de la manifestation du 29 septembre (copie ci-jointe ou sur notre site) et suite aux déclarations de la Bourgmestre lors du Conseil communal du 10 octobre, le Collectif porte les éléments suivants à la connaissance du public.

Lorsque nous avons décidé d'organiser une manifestation le 29 septembre à 14h30 place du Roi Albert à Tilff, nous avons pris soin de vérifier la disponibilité de cet espace public. Cet après-midi-là, à Tilff, il était de fait prévu une activité pour les enfants au château Brunsode, soit à plusieurs centaines de mètres. Il n'y avait donc pas de raison d'interdire notre manifestation conviviale et festive.

D'autre part, pourquoi avoir attendu deux réunions successives du Collège et deux semaines pour nous signifier cette interdiction quelques jours seulement avant la manifestation ?

Lors du Conseil communal du 10 octobre, la Bourgmestre a déclaré qu'un document émanant du Collège et disponible sur le site du Collectif était « un faux et une invention du collectif ». Ce document dont le titre est « En guise de réaction à votre article du 8 septembre dernier, intitulé *Tilff sur Bourdes* » est une lettre adressée à « Monsieur Vaute », journaliste à La Libre Belgique, Gazette de Liège. Il nous en fait été adressé à deux reprises par Hervé Bechoux, conseiller communal MR, pour publication sur le site web du Collectif. Cet envoi a été fait par courriel avec copie pour la Bourgmestre et les membres du Collège (copie ci-jointe ou sur notre site).